



**Fiche de données de sécurité**  
**Eau de Javel à 2,6% c.a.**  
**2L Eau de Javel BEC Nature**  
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
24/01/2019  
Page 1 / 10

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	2L Eau de Javel BEC Nature à 2,6% de chlore actif
Nom chimique	Mélange aqueux d'hypochlorite de sodium à 2,6 % de chlore actif
No. CAS	-
No. EC	-
No. Index	-
No. d'enregistrement REACH	-

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Produit pour le blanchiment, la désinfection et la désodorisation.
Utilisations déconseillées	Non disponible.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom	ETS PINTAUD
Adresse	Rue Maurice Pintaud, 16230 MANSLE
Téléphone	+33 (0)5 45 22 43 21
Fax	+33 (0)5 45 22 43 25
Email de contact	hpintaud@wanadoo.fr

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone	+ 33 (0)1 45 42 59 59 INRS/ORFILA (France)
-----------	--

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification du mélange selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

Met. Corr. 1	H290 Peut être corrosif pour les métaux.
Skin Corr. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Aquatic Acute 1	H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
Aquatic Chronic 2	H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



**Fiche de données de sécurité**  
**Eau de Javel à 2,6% c.a.**  
**2L Eau de Javel BEC Nature**  
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
24/01/2019  
Page 2 / 10

## 2.2. Eléments d'étiquetage selon le règlement CLP ((CE) No. 1272/2008)

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :

N° dans l'annexe : 017-011-00-1

Hypochlorite de sodium

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

ATTENTION

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence – généraux

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence – Prévention

P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection.

Conseils de prudence – Intervention

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants.

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence – Stockage

Conseils de prudence – Elimination

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales pour l'élimination des déchets ménagers.

Eléments d'étiquetage supplémentaires

EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

## 2.3. Autres dangers

Aucun



**Fiche de données de sécurité**  
**Eau de Javel à 2,6% c.a.**  
**2L Eau de Javel BEC Nature**  
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
24/01/2019  
Page 3 / 10

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS

Mélange aqueux d'hypochlorite de sodium à 2,6 % de chlore actif.

Nom	Identification du produit	%	Classification selon le dossier d'enregistrement
Hypochlorite de sodium (en % de chlore actif)	N° CAS : 7681-52-9 Numéro CE : 231-668-3 N° Index : 017-011-00-1 N° REACH : 01-2119488154-34	2,6%	Met. Corr. 1 ; H290 Skin. Corr. 1B; H314 Eye Damage 1 ; H318 STOT SE 3 ; H335 Aquatic Acute 1 ; H400 Aquatic Chronic 1 ; H410 Facteur M (acute) = 10 Facteur M (chronic) = 1

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

Général	Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
En cas d'inhalation	Transporter la victime à l'extérieur à l'air libre et la maintenir au repos.
En cas de contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
En cas d'ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau en grande quantité et consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux et peau	Possibilité d'irritation des yeux et des muqueuses en l'absence de rinçage immédiat.
Inhalation	En cas de mélange avec les acides ou l'ammoniaque, risque de gêne respiratoire par inhalation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction	Mélange ininflammable.
--------------------------	------------------------



**Fiche de données de sécurité**  
**Eau de Javel à 2,6% c.a.**  
**2L Eau de Javel BEC Nature**  
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
24/01/2019  
Page 4 / 10

Appropriés : Eau pulvérisée. A choisir aussi en fonction du type d'incendie environnant.

Inappropriés : Non connu

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas de risques spécifiques, mais favorise la combustion des produits combustibles.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie à proximité, retirer les conteneurs exposés. Refroidir les récipients / réservoirs par pulvérisation d'eau. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison complète de protection contre les produits chimiques.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement spécifique (voir les instructions sur cette étiquette). Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement. Ne laissez pas le produit de pénétrer dans les égouts ou les eaux superficielles. Endiguer et absorber sur un matériau inerte.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

*Récupération*: Recueillir le liquide à l'aide d'un matériel absorbant non combustible (terre absorbante, sable...) dans des récipients adaptés en vue de l'élimination des déchets.

*Neutralisation*: Neutraliser l'eau contaminée avec une solution de thiosulfate de sodium.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence.  
Voir section 8 pour les EPI.  
Voir section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter tout contact avec la peau, les yeux. Eviter l'inhalation du produit. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas transvaser dans un emballage alimentaire. Utiliser le mélange dilué seul dans l'eau froide. Ne pas mélanger avec d'autres produits en particuliers acides (ex : détartrants). Remarque : le produit pur peut endommager les vêtements.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver hors de la portée des enfants.  
Conserver dans un endroit frais à l'abri de la lumière et du soleil.  
Ne pas entreposer auprès de produits oxydants ou acides.  
Conserver dans l'emballage d'origine.



**Fiche de données de sécurité**  
**Eau de Javel à 2,6% c.a.**  
**2L Eau de Javel BEC Nature**  
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
24/01/2019  
Page 5 / 10

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Se référer à la section 1 pour les utilisations identifiées.

## 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues (du produit de décomposition chlore):  
INRS (FR, 2008) VLE : 0,5 ppm / 1,5 mg/m<sup>3</sup>  
ACGIH (US, 2007) TWA : 0,5 ppm  
ACGIH (US, 2007) STEL : 1 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle Protection des yeux: En cas de manipulations de quantités importantes, le port de lunettes adaptées est conseillé.

Protection des mains: En cas de manipulations de quantités importantes, le port de gants adaptés est conseillé.

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène: Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Tenir le produit à l'écart des aliments et des boissons. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Risques thermiques: Non applicable.

Contrôles liés à la protection de l'environnement Eviter le rejet dans l'environnement.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Jaune transparent
Odeur	Caractéristique de Javel
Seuil olfactif	Non disponible
pH	> 11,5
Point de fusion/ Point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition	Non applicable



**Fiche de données de sécurité**  
**Eau de Javel à 2,6%c.a.**  
**2L Eau de Javel BEC Nature**  
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
24/01/2019  
Page 6 / 10

Point éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Non inflammable
Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	Environ 1,04 à 20°C
Solubilité dans l'eau	Solubilité totale dans l'eau
Dans d'autres solvants	Soluble dans le méthanol, l'alcool isopropylique, les hydrocarbures chlorés, le toluène.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Température d'auto- inflammabilité	Non applicable
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Similaire à celle de l'eau
Propriétés explosives	Non applicable
Propriétés comburantes	Non comburant

## 9.2. Autres informations

Aucune

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>10.1. Réactivité</b>	Réagit avec les acides, les oxydants, les réducteurs.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Sensible à la température.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Avec les acides : au contact d'un acide dégage un gaz toxique (chlore). Avec certains oxydants, tels que l'acide trichlorocyanurique et ses sels sous forme solide. Avec des produits réducteurs : ammoniacque et dérivés azotés.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Exposition à des températures élevées.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	La plupart des métaux, les acides, les oxydants et les réducteurs.



**Fiche de données de sécurité**  
**Eau de Javel à 2,6% c.a.**  
**2L Eau de Javel BEC Nature**  
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
24/01/2019  
Page 7 / 10

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Chlore (en cas de mélange avec des produits acides).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Peu nocif par ingestion. Peu nocif par contact avec la peau. Risque d'œdème pulmonaire par inhalation des vapeurs lors d'une décomposition thermique du produit. Substance active : Ingestion chez l'animal : DL50/Rat : 1100 mg/kg (Matière active, 12,5 %). Toxicité par voie cutanée chez l'animal : Lapin : >2000 mg/kg (Matière active, 5,25 %).
Corrosion/irritation cutanée	La classification irritante est basée sur le résultat d'un test réalisé selon les lignes directrices OCDE 435 indiquant que le produit n'est pas corrosif pour la peau. Substance active : Sévèrement irritant, voire corrosif, pour la peau (OCDE Ligne directrice 404, Lapin) (Matière active, 12,5 %).
Lésions oculaires/irritation	La classification est basée sur le résultat d'un test réalisé selon les lignes directrices OCDE 405 indiquant que le produit n'est pas irritant pour les yeux. Substance active : Sévèrement irritant, voire corrosif, pour les yeux (OCDE ligne directrice 405, Lapin) (Matière active, 12,5 %).
Sensibilisation	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Mutagénicité	L'ensemble des résultats in vitro et in vivo sur les substances ne conduit pas à considérer le produit comme génotoxique.
Cancérogénicité	L'ensemble des informations disponibles sur les substances ne permet pas de suspecter un potentiel cancérogène.
Toxicité pour la reproduction	L'ensemble des informations disponibles sur les substances ne permet pas de suspecter un potentiel reprotoxique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Peut irriter les voies respiratoires. Inhalation : Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
Danger par aspiration	Non disponible.
Autres informations	Non disponible.



**Fiche de données de sécurité**  
**Eau de Javel à 2,6% c.a.**  
**2L Eau de Javel BEC Nature**  
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
24/01/2019  
Page 8 / 10

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>12.1. Toxicité</b>	Pas de données sur le mélange. Substance active : Pseudokirchneriella Subcapitata CE50, 72h : 0,01 – 0,1 mg/ml Daphnia Magna CE50, 48h : 0,01 – 0,1 mg/ml, NOEC : 0,01 – 0,1 mg/ml Ceriodaphnia CE50, 48h : 0,01 – 0,1 mg/ml Poissons CL50, 96h (selon les espèces) : 0,01 – 0,1 mg/l de chlore actif
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Non concerné.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible sur le mélange. Substance active : non bioaccumulable.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible sur le mélange.
<b>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>	Non classé comme PBT ou vPvB.
<b>12.6. Autres effets néfastes</b>	Non disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

<b>13.1. Méthodes de traitement des déchets</b>	<i>Produit</i> : Diluer avec de l'eau. Neutraliser l'eau contaminée avec une solution de thiosulfate de sodium. Récupérer les eaux usées pour un traitement ultérieur. Ne pas déverser directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts. En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitements des eaux collectives.  <i>Emballage</i> : Nettoyer le récipient avec de l'eau. Éliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Récupérer les eaux usées pour un traitement ultérieur. Ne pas déverser directement dans le milieu naturel (eaux de surface ou sol) ou dans les égouts. En utilisation normale, aucun effet sur les stations de traitement des eaux collectives.
<b>13.2. Codes déchet</b>	Non disponible.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'OACI/IATA pour le transport par air (ADR 2017 - IMDG 2016 - OACI/IATA 2017).

### 14.1. Numéro ONU





**Fiche de données de sécurité**  
**Eau de Javel à 2,6% c.a.**  
**2L Eau de Javel BEC Nature**  
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
24/01/2019  
Page 9 / 10

3082

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

LIQUIDE DANGEREUX DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT N.S.A.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Classe 9



**14.4. Groupe d'emballage**

III

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Matière dangereuse pour l'environnement.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non disponible

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non disponible

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**15.1. Réglementations/ Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**15.1.1. Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2**

Directive 2012/18/UE dite SEVESO 3  
Règlement (UE) n° 528/2012 sur les biocides  
Règlement (UE) n° 648/2004 sur les détergents  
Règlement (UE) n° 1272/2008 sur la classification et l'étiquetage des produits chimiques

**15.1.2. Composition détergents (Règlement (UE) n° 648/2004)**

Moins de 5% : Agents de blanchiment chlorés. Contient également : désinfectants (SODIUM HYPOCHLORITE).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**16.1. Indications sur la révision**

Révision le 19/02/2014 : Mise à jour de la classification et des sections relatives conformément au règlement 453/2010 et 1272/2007.

Révision le 11/09/2017 : Mise à jour APT8.

Révision le 14/01/2019 : Mise à jour APT13.

Révision le 24/01/2019 : Correction H410.



**Fiche de données de sécurité**  
**Eau de Javel à 2,6% c.a.**  
**2L Eau de Javel BEC Nature**  
Conformément au règlement REACH (CE) N° 1907/2006

Date de révision :  
24/01/2019  
Page 10 / 10

### 16.2. Signification des abréviations et acronymes utilisés

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.  
ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.  
AOX : Halogène Organique Adsorbable  
N ° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service  
CLP: Classification, étiquetage et emballage  
COV : Composés Organiques Volatils  
DSD: Directive sur les substances dangereuses  
DPD: Directive Préparation Dangereuses  
N° EC: Numéro Commission européenne  
EPI : Equipements de Protection Individuelle  
IATA: International Air Transport Association  
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses  
PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques  
N°ONU: Nombre des Nations Unies  
UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques  
VME : Valeur moyenne d'exposition  
VLE : Valeur limite d'exposition  
vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

### 16.3. Références bibliographiques et sources de données

Dossier d'enregistrement REACH du Sodium Hypochlorite CAS 7681-52-9, disséminé sur le site d'ECHA : [http://apps.echa.europa.eu/registered/data/dossiers/DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044-00144f67d031/AGGR-5bddbe3e-f1d3-4e5e-9a5f-ea0361359fdc\\_DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044-00144f67d031.html#L-f314b908-d07b-40bf-944b-d573508362e7](http://apps.echa.europa.eu/registered/data/dossiers/DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044-00144f67d031/AGGR-5bddbe3e-f1d3-4e5e-9a5f-ea0361359fdc_DISS-9ebc257c-cef7-6dc4-e044-00144f67d031.html#L-f314b908-d07b-40bf-944b-d573508362e7)

Les informations contenues dans cette fiche de donnée de sécurité sont conçues comme une caractérisation du produit afin de fournir des orientations pertinentes pour les questions de sécurité. Toutefois, cette fiche signalétique a été issue de la composition fournie par le fournisseur. Par conséquent, le présent document ne fournit aucune garantie, explicite ou implicite, concernant les propriétés du produit.  
Cette FDS est conforme aux réglementations européennes actuelles applicables à sa date de rédaction. Ce document ne donne aucune garantie après sa date d'édition.